

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 juin 2013

# Dossier de presse



Participez  
du 5 au 9 juin 2013

aux journées  
de la **MER**

Dégustations de produits de la mer, balades sur les sentiers, visites de ports, animations dans les aquariums...

Retrouvez le programme des manifestations sur  
[www.lesjournesdelamer.fr](http://www.lesjournesdelamer.fr)

### Contact presse

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03  
[nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

## Les journées de la mer 2013 du 5 au 9 juin

La 5<sup>ème</sup> édition des journées de la mer aura lieu du 5 au 9 juin autour du thème « Pêche responsable et cultures marines ».

Les Journées de la mer sont un rendez-vous annuel initié par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, destiné à faire découvrir au grand public, la mer, ses richesses, son patrimoine, ses métiers, sa biodiversité...

Ces journées permettent aussi de sensibiliser aux thématiques maritimes et littorales, notamment en matière de sécurité en mer et de protection de l'environnement.

Ces manifestations permettant de faire découvrir « La mer et le littoral » ont été labellisées dans le cadre de cet appel à projets : portes ouvertes, expositions, randonnées, actions pédagogiques et ludiques, visites.

Comme l'année précédente, la Ville de Fort de France s'est inscrite dans cette démarche et contribue au programme des conférences et animations autour des loisirs nautiques.

### **L'État signe une charte éco-responsable du Whalewatching (observation des mammifères marins)**

Avec 21 espèces recensées, les côtes martiniquaises constituent un habitat privilégié pour l'alimentation, la reproduction et la migration des mammifères marins. Les populations résidentes ou de passage, de part leurs effectifs et leur diversité, garantissent une forte probabilité d'observation et une attraction riche en émotion pour les spectateurs. Ce patrimoine naturel constitue un atout majeur pour le tourisme mais également un bien unique et précieux que nous devons préserver pour les générations futures.

À ce titre, la création du sanctuaire Agoa pour les mammifères marins aux Antilles françaises témoigne de la volonté de l'État et des différentes parties prenantes de protéger davantage ces animaux et d'inciter les pays voisins à s'inscrire dans une démarche similaire.

Cependant, une activité d'écotourisme baleinier trop intense et mal organisée, conjuguée aux plaisanciers opportunistes, constitue une menace pour les populations locales de cétacés.

Conscient de cette situation, les acteurs institutionnels, les opérateurs contractants et leurs partenaires se sont engagés sur une charte éco-responsable du Whalewatching précisant les bonnes pratiques d'approche et d'observation des cétacés à la Martinique.

Laurent PRÉVOST, le préfet de la Martinique, entouré de tous les opérateurs et acteurs institutionnels dans le domaine de l'observation des mammifères marins signera ce jeudi 6 juin à 18h la charte pour une approche et une observation responsables des mammifères marins en Martinique.

*Annexes : la charte et le dépliant*

#### **Contact presse**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

## Le thème 2013 : pêche responsable et culture marine

### Qu'est-ce qu'une pêche durable ?

C'est une pêche qui répond aux trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental.

Cette pêche permet de préserver les stocks des espèces les plus consommées, mais aussi l'activité économique tout en garantissant une dimension sociale. En lien avec les scientifiques, les professionnels – pêcheurs, mareyeurs, distributeurs, poissonneries, restaurateurs – apprennent à privilégier les espèces abondantes.

La saison de pêche est tout aussi essentielle. Par exemple, en Martinique, la pêche aux oursins est autorisée occasionnellement par arrêté préfectoral.

Enfin, une pêche durable encourage l'usage de méthodes sélectives. Comme la pêche à la ligne, la capture avec des casiers... Cela évite d'abîmer les fonds marins et de capturer des individus trop petits ou impropres à la consommation.

#### Vous avez dit stock ?

Dans le monde de la pêche, le stock désigne la partie exploitable de la population d'une espèce dans une zone donnée. Cela ne comprend pas les œufs, les larves et les juvéniles n'ayant pas atteint une taille suffisante pour être capturés.

### Consommation : la complémentarité entre pêche et aquaculture

L'aquaculture est le terme générique qui désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique. Elle concerne notamment les productions de poissons (pisciculture), de coquillages (conchyliculture), de crustacés (astaciculture et pénéculture) ou encore d'algues (algoculture).

Seule la pisciculture est pratiquée en Martinique.

Pour répondre à une augmentation de la demande de poisson dans le contexte d'une stagnation des volumes de pêche de capture, la consommation de produits aquatiques issus du secteur de l'aquaculture se développe. Afin de limiter l'impact des élevages sur les écosystèmes et la qualité de l'eau, des pratiques durables sont mises en œuvre : moindre densité des élevages, qualité de l'alimentation des poissons...

### Et le consommateur ?

S'il est vrai que rien ne ressemble plus à un poisson durable qu'un poisson menacé, le consommateur dispose de plusieurs labels pour éclairer ses choix.

Le ministère travaille à mettre en œuvre un **écolabel** pour les produits de la mer (délivré et contrôlé par les pouvoirs publics), en partenariat avec toute la filière, qui répond aux attentes des consommateurs. Ces travaux devraient aboutir au lancement de cet écolabel public en fin d'année 2013 ou début 2014.

Il existe par ailleurs déjà d'autres labels publics comme label rouge, label agriculture biologique (AB), appellations d'origine contrôlées (AOP) et des labels privés comme, par exemple, Marine Stewardship Council (MSC), etc. Ces certifications concernent les produits de la mer, issus de pêcheries et d'aquacultures durables.

### Contact presse

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

À l'instar de plusieurs associations, le site du programme Mr. Goodfish, lancé par le Réseau océan mondial, propose une liste d'espèces recommandées mise à jour en permanence. Au marché, en grande surface, ou même au restaurant, le consommateur devient acteur du développement durable.

Les professionnels de la pêche en Martinique envisagent également un label régional.

**La mer, la pêche, les loisirs nautiques...  
c'est aussi une question de navigation en toute sécurité**

Le centre régional opération de surveillance et de sauvetage Antilles-Guyane ouvre ses portes pour présenter son action de coordination opérationnelle de recherche et sauvetage, de diffusion des renseignements de sécurité maritime et de surveillance des pollutions.

3 millions de m<sup>2</sup> : c'est  
l'espace sous surveillance  
du CROSS AG



*Annexes : dépliant de présentation du CROSS AG et sur les loisirs nautiques en mer*

**Programme des manifestations  
en Martinique**

**Judi 6 juin soir**

Conférence débat sur la sécurité maritime - *organisée par la ville de Fort de France* 18h30-  
Mairie de Fort de France (participation du Centre de sécurité des navires et du Crossag)

**Dimanche 9 juin**

- \* Village sur le front de mer, *organisé par le Ville de Fort de France*
- Stands présentant des activités nautiques et animations culturelles
- Exercices de sauvetage en mer
- \* Journée porte ouverte Crossag, boulevard de la Marne

**Contact presse**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr